

plaignent. Mais ces petites choses s'ajoutent les unes aux autres, et les griefs s'étendent aux transports, aux droits de douane et autres problèmes.

L'*Edmonton Sun* a publié un autre sondage intéressant. Le 13 novembre 1980, on a posé la question suivante: quel est votre degré de satisfaction face à la performance de Joe Clark et des conservateurs au cours du récent conflit entre Ottawa et les gouvernements provinciaux? Satisfaits: 45.5 p. 100; mécontents: 54.5 p. 100. Il est donc clair que les Canadiens de l'Ouest n'aiment pas l'attitude tout à fait négative des conservateurs dans le débat constitutionnel.

J'ai pris la parole à la Chambre des communes pour demander au député de Richmond, qui placote dans le moment, pourquoi le chef de l'opposition (M. Clark) ne réfutait pas à la Chambre les propos lancés par le député de Capilano (M. Huntington) au sujet d'un parlement de l'Ouest. Soit dit en passant, le chef de l'opposition a entendu cela. Ce n'est pas une manière d'aborder les problèmes de l'Ouest. En fait, c'est une attitude négative. Le parti conservateur a adopté une attitude négative devant ce problème. J'invite le parti conservateur, au lieu de parler de séparatisme, à faire quelque chose de constructif à propos des griefs de l'ouest du Canada.

Beaucoup de députés néo-démocrates viennent de l'Ouest. Je signale au député ce que nous avons fait. Nous avons demandé, à la Chambre, la création d'une caisse de développement fédérale-provinciale. Nous avons précisé que nous n'aimions pas la voir inscrite dans le budget. Cela tient du favoritisme, et nous en avons eu assez. Nous ne voulons plus que le gouvernement accorde de l'argent aux gens d'Ottawa, comme les quatre millions de dollars qu'il a accordés à M. Axworthy. Il faut plutôt, à notre avis, faire appel à la participation et à la collaboration des provinces de l'Ouest. Voilà ce que nous voulons obtenir.

Deuxièmement, nous avons appuyé le gouvernement et nous l'avons même incité à agir afin d'accroître la participation de l'État dans le secteur du pétrole. Il nous a fallu du courage pour dire cela parce qu'il s'agit d'une politique nationale. Mais la population de l'Ouest appuiera cette position. Je conseille tout simplement aux députés de se pencher sur les résultats de ces sondages.

Troisièmement, au lieu d'énumérer au comité de la constitution ceux qui couchaient ensemble, nous sommes partis du principe que la résolution constitutionnelle serait adoptée, même si nous nous opposons à la démarche unilatérale. Mais nous avons décidé de modifier la charte des droits, de lutter pour la cause des femmes, pour les autochtones, et nous améliorerons l'amendement. Nous obtiendrons entre autres un amendement qui précisera le pouvoir des gouvernements provinciaux et leur accordera la compétence en ce qui concerne les recettes provenant des ressources, ce qui est d'une très grande importance pour ma province. Je suis fier d'aller ainsi défendre l'Ouest au comité. C'est d'ailleurs ce que mes amis les conservateurs devraient faire. Ils devraient s'employer à préserver l'unité canadienne.

De crainte que les libéraux ne s'imaginent que je ne les fustigerai pas davantage, je reviens aux observations du ministre.

Une voix: Vous êtes partial.

M. Waddell: Mon ami prétend que je suis partial. Oui, c'est vrai. Je prends parti pour l'Ouest et pour ma province. Le

Administration du pétrole—Loi

député devrait faire de même. Mais revenons aux observations du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde). Il a déclaré qu'il était temps que la Chambre et les Canadiens en général reconnaissent le rôle du Canada au niveau international. Le ministre est absent aujourd'hui, mais son secrétaire parlementaire est ici; c'est l'homme au nœud papillon même s'il ne le porte pas aujourd'hui. Je lui demande de transmettre mes propos au ministre. Les Canadiens ont acquis une certaine maturité dans leur disposition psychologique envers les affaires étrangères. Ils sont fiers du Canada quand il reprend comme il se doit un rôle actif dans les affaires étrangères. Les Canadiens n'ont pas besoin de se faire dire par le ministre de faire preuve de maturité en matières internationales. J'ai dit que le premier ministre (M. Trudeau) n'aurait pas dû aller en Arabie Saoudite. Il aurait dû rester ici pour régler le grave problème de l'Alberta. Le ministre peut ne pas être d'accord avec moi et me dire qu'il a des choses importantes à faire. C'est très bien, mais je n'en pense pas moins qu'il aurait dû être ici et qu'il a manqué à son devoir en s'esquivant. Si seulement il accomplissait quelque chose quand il s'absente, ce serait une autre histoire. Mais hier à la Chambre, il ne savait rien du pétrole d'Arabie. Il n'a pas dit grand-chose des relations Nord-Sud, une question qu'il connaît bien, j'en suis sûr. Pourquoi s'est-il absenté? Je ne crois pas que l'on devrait s'absenter quand le gouvernement n'a plus la situation en main. Le pays est au bord de la crise et le ministre devrait être au poste pour s'en occuper. Le ministre a annulé des voyages et il est resté ici pendant la campagne référendaire au Québec. A bien des égards la situation actuelle pourrait mal tourner.

Le ministre a dit qu'il devait faire appliquer la loi sur l'administration du pétrole, qu'il n'avait pas le choix. J'ai déjà dit ce que j'en pense. Il aurait pu négocier et agir autrement. Les Libéraux manifestent depuis quelques années une tendance alarmante aux coups de massue. La loi sur les mesures de guerre en est un bon exemple. Le gouvernement devrait bien réfléchir avant de se heurter à l'Alberta et de vouloir le faire capituler car le pays pourrait s'effondrer.

Je voudrais revenir sur certaines observations qu'a faites le député d'Etobicoke-Centre (M. Wilson), le critique conservateur en matière d'énergie. Il se dit inquiet des répercussions qu'aura le programme sur le Canadien moyen, homme et femme. Un bref instant j'ai cru qu'il s'agissait d'une plaisanterie, cette inquiétude des conservateurs car ils avaient présenté un budget qui aurait haussé davantage les prix du pétrole et du gaz et qui aurait accordé des sommes considérables aux compagnies pétrolières. Ils ont conclu ce que j'appelle «l'accord Harvie Andre». Il suffit de lire le livre que vient d'écrire Jeffrey Simpson sur le gouvernement Clark, pour le constater.

● (1610)

L'Orateur suppléant (M. Blaker): Je regrette d'avoir à interrompre le député de Vancouver-Kingsway. Je me demande quand les députés accepteront enfin de parler les uns des autres d'une façon plus plaisante, désignant leur interlocuteur autrement que par leur patronyme. Cela fait quatre fois déjà que le député de Vancouver-Kingsway fait allusion à certains députés en les désignant par leur nom. Je sais qu'il le fait sans mauvaise intention. Toutefois, je suis dans l'obligation de faire respecter la règle qui oblige traditionnellement les députés à s'adresser à leurs collègues en les désignant du nom